

PLAN DE COURS
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Sigle : SOC-8735 Groupe : 20
Titre : Socio-géographie du développement
Session : Hiver 2020 // A-4010

Enseignant : Jean-Marc Fontan
Téléphone : 514-987-3000 poste 0240
Bureau : A-5276 – Pavillon Aquin,
1290 rue St-Denis
Courriel : Fontan.jean-marc@uqam.ca

Enseignant : Juan-Luis Klein
Téléphone : 514-987-3000 poste 8909
Bureau : A-4185 – Pavillon Aquin,
1290 rue St-Denis
Courriel : Klein.juan-luis@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiant.e.s désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située au secrétariat du département de sociologie au local A- (5^e étage du Pavillon Hubert-Aquin).

PRÉSENTATION

Socio-géographie du développement présente un cadre d'analyse multidisciplinaire du développement socioéconomique de territoires infranationaux de pays du Nord ou du Sud. Le cours s'appuie largement sur des études de cas et des exemples qui montrent différentes facettes du développement territorial.

Sous la forme pédagogique « séminaire, sorties de terrain et enseignement partagé », le cours comporte trois composantes.

La première initie les étudiant.e.s aux approches, concepts, notions utilisés en sociologie économique et en géographie économique en regard du développement des territoires. Nous travaillerons la question du développement, et ce à toutes les échelles : du local au global.

La deuxième partie du cours place les étudiant.e.s en contact avec les principaux problèmes que les acteurs locaux affrontent lorsqu'ils se trouvent en situation de mise en développement de leur collectivité. Cette partie prend la forme d'analyses produites sur des cas concrets.

- *Parole d'excluEs* et son modèle intervention à Montréal-Nord et à Hochelaga-Maisonneuve.
- *Fondation Béati* et son approche en matière de philanthropie du changement social.
- *Société de développement Angus* et la démarche de revitalisation territoriale intégrée de l'Est de Montréal.
- *Le Bâtiment 7 – Fabrique d'autonomie collective* et le *Collectif 7 à Nous*, lequel intervient à Pointe-Saint-Charles, dans l'arrondissement Sud-Ouest de Montréal.

La troisième partie approfondit le cadre conceptuel proposé à partir de présentations réalisées par les étudiant.e.s.

La forme séminaire et les visites sur le terrain visent le développement d'un dialogue entre les étudiant.e.s, les ressources mobilisées et les deux professeurs du cours.

OBJECTIFS

Le cours permet aux étudiant.e.s d'acquérir des compétences et des habiletés nécessaires pour :

- Aborder les problématiques associées au développement territorial à partir d'une approche qui combine des acquis de la sociologie, de la géographie et de l'économie,
- Analyser à partir d'une posture critique des initiatives locales de développement qui mobilisent des ressources endogènes et exogènes, tangibles et intangibles.
- Développer une capacité d'intervention et d'accompagnement auprès et avec des acteurs impliqués dans des projets de développement territorial.

CONTENU

7 Janvier : **Présentation du cours**

Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein

- Plan de cours & Entente d'évaluation.
- Présentation des cadres de repérage et d'analyse des initiatives locales qui seront utilisés comme « idéaux-type » pour les travaux de session à l'aide du cas de l'expérience de Saint-Camille.

14 Janvier : **Le développement territorial en contexte de mondialisation**

Juan-Luis Klein

- Le développement territorial : le sens des mots (développement, territoire, mondialisation, globalisation, territoire, gouvernance, identité, lieu)
- Le développement territorial sous l'angle de l'action collective

21 Janvier : **La configuration développementale**

Jean-Marc Fontan

- Les trois dimensions du développement
- Guide de collecte de données et d'analyse d'une initiative locale de développement

28 Janvier : **Action collective, initiative locale et innovation sociale dans le contexte du Québec**

Juan-Luis Klein

- Mouvements sociaux et développement territorial au Québec
- Évolution des politiques et des revendications sociales en matière de développement des collectivités locales en milieu urbain et rural.
- Effet global de l'action collective locale
- L'initiative locale face à la fracture socio-territoriale et à la pauvreté

4 Février : **L'alternative : Commun et « *Buen vivir* »**

Jean-Marc Fontan :

- Radioscopie du « Commun »
- Exemples appliqués du Commun

Juan-Luis Klein

- Cadre, contexte et éléments fondamentaux du « Buen vivir »
- Application à Saint-Camille

11 Février : **Le mal-développement en contexte territorial québécois : le cas de Montréal-Nord**

Juan-Luis Klein et Jean-Marc Fontan

- Diagnostique et outils d'analyse
- Grands défis & Orientations stratégiques : Libres Blancs de la Table de quartier de Montréal-Nord et de la Chambre de commerce / Initiatives citoyennes pour la Relance de l'Est de Montréal (ICREM)

[Remise du travail de mi session](#)

[Tour de salle sur les thèmes des travaux](#)

18 Février : Visite de terrain I – Mobilisation sociale par le logement communautaire en contexte de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Isabel Heck, chercheure en milieu communautaire, *Parole d'excluEs*

- Visite de l'expérience *Parole d'excluEs*, cas de mobilisation citoyenne par le logement social à Montréal-Nord, <http://www.parole-dexclues.ca>

25 Février : Semaine de consolidation

3 Mars : Visite de terrain II – L'action philanthropique subventionnaire en support au développement des territoires

Jacques Bordeleau, directeur général, *Fondation Béati*

- Visite de l'initiative Fondation Béati, fondation subventionnaire promotrice d'une philanthropie du changement social, <https://www.fondationbeati.org/>

10 Mars : Visite de terrain III – Fabrique d'autonomie collective, du vestige ferroviaire au renouveau d'une communauté

Judith Cayer, chargée de projet B7, *Collectif 7 à Nous*

- Visite du Bâtiment 7, cas de reconversion communautaire d'une ancienne infrastructure en friche, <https://www.batiment7.org>

17 Mars : Visite de terrain IV – Revitalisation territoriale intégrée, l'exemple de l'initiative citoyenne de l'Est de Montréal

Christian Yaccarini, président et chef de direction, *Société de développement Angus*

- Visite à la Société de développement Angus, <https://sda-angus.com/fr/>
- Période d'évaluation des enseignements

24 Mars : Turbulences développementales issues de mouvements populaires. La crise du modèle développemental chilien et la révolte des oubliés : les « gilets jaunes ». Éléments de convergence et de divergence

Juan-Luis Klein et Jean-Marc Fontan

- Période d'évaluation des enseignements

31 Mars : Synthèse : Transition sociale et écologique

Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein

7 Avril : Présentation des travaux

- Première ronde

14 Avril : Présentation des travaux

- Deuxième ronde

Semaine de remise du travail final

Évaluation

- Présentation du projet de travail de session : 20 % : survol du thème abordé et éléments de problématisation. **À remettre le 11 février.**
- Présentation orale sur le travail final : 30 %. **Les 7 et 14 avril.**
- Travail final écrit : 50 %. **À remettre la semaine du 13 avril.** Le travail devra respecter les normes de rédaction de l'UQAM pour la rédaction de mémoires et de thèses.

Lectures

Un à deux textes à lire pour chaque période de cours seront proposés aux étudiant.e.s. Ils seront disponibles en ligne sur la plateforme Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>.

Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants :

Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

PLAGIAT
Règlement no 18 sur les infractions de nature académique
Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement
La liste non limitative des infractions est définie comme suit : <ul style="list-style-type: none">• la substitution de personnes ;• l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;• la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;• l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;• la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;• l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;• l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;• la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;• la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat

Politique 16 sur le harcèlement sexuel
Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : <ol style="list-style-type: none">1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 http://www.harcelement.uqam.ca